

L'association suisse pour le plan d'aménagement national ASPAN

Autor(en): **Choisy, Eric**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **50 (1977)**

Heft 9: **Congrès de la FIHUAT (fédération internationale pour l'habitat, l'urbanisme et l'aménagement des territoires)**

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-128001>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'Association suisse pour le plan d'aménagement national ASPAN

15

L'impulsion première qui aboutit à la création de l'ASPAN fut donnée par un éminent architecte, Armin Meili, qui publia en 1930 un mémoire sur la nécessité de l'aménagement du territoire en Suisse.

A la suite de cette publication, diverses personnalités demandèrent la création d'un service fédéral de l'aménagement du territoire, ce qui fut refusé par le gouvernement. Ces personnalités créèrent alors, en 1945, l'ASPAN, association de droit privé, dont le premier président fut Armin Meili.

La nouvelle association, immédiatement très active, organisa divers séminaires qui aboutirent, entre autres, à la mise sur pied en 1947, par la Ville de Zurich, d'un règlement sur les constructions créant les zones industrielles, agricoles et de loisirs.

Les participants au Congrès international de la FIHUAT seront intéressés de savoir que Genève fut un pionnier dans le domaine de l'aménagement. En effet, ce canton adopta en 1929 déjà un premier plan de zones dans la région urbaine, suivi en 1940 d'une loi sur les zones dans les villages et enfin, en 1952, de la loi cantonale sur la zone agricole. Dans ce cas également, on put bénéficier des vues prospectives d'un architecte prévoyant, Camille Martin, qui fut à Genève à l'origine de cette réglementation.

Afin de répandre les idées qui sont à la base de l'aménagement et de participer activement aux problèmes qui se posent dans les diverses parties du pays, l'ASPAN créa des sections régionales, notamment la section Suisse occidentale (SO) groupant les cantons francophones.

Actuellement, l'ASPAN compte parmi ses membres environ 1300 membres individuels, 1133 communes et tous les cantons et 422 membres collectifs et associations diverses.

Les tâches de l'ASPAN sont multiples et comprennent entre autres:

- Encouragement des communes, des cantons et du pays entier à un aménagement ordonné du territoire;
- élaboration de modèles servant ces objectifs primaires;
- collaboration au sein des commissions législatives;
- prise de position à l'égard des projets officiels;
- information et documentation.

Sur ce dernier point, on peut signaler la remise à la presse et à toutes les communes de nombreux articles relatifs aux problèmes de l'aménagement. D'autre part, le périodique *Habitation* est notre organe officiel.

Les communes ont fréquemment recours à l'ASPAN pour la solution de leurs problèmes d'aménagement local.

Au cours des derniers mois, notre association a participé très activement aux discussions concernant la législation fédérale sur l'aménagement et s'est préoccupée tout particulièrement de l'aménagement des stations touristiques en montagne.

Eric Choisy,
ingénieur Dr h.c.,
président de l'ASPAN SO

monarflex[®] SPF
la sous-toiture protectrice

**- le plus
avantageux**

**le «Hit» économique
pour votre toiture**



- bien meilleur marché
- approuvé EMPA
- perméable à l'air
- difficilement inflammable
- de pose économique
- facile à manier
- résiste à la déchirure

Faites un essai!

tegum

8570 Weinfelden, Tannenwiesenstr. 11, Tél. 072 / 5 35 55
Autres sources d'approvisionnement sur demande

TEGUM SA
Fabrication et
vente d'articles
techniques